



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 3 décembre 2018, le conseil a adopté le règlement #2018-388 déterminant le salaire des élus municipaux et abrogeant le règlement #2017-379.

DONNÉ à Tingwick, ce 11^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 11^e jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière